



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Avis public est donné aux citoyennes et citoyens, à toute personne intéressée

Objet : Dépôt du premier projet de résolution pour un PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)

Avis est donné que :

1- Le conseil municipal a déposé et adopté un premier projet de résolution le 07 avril 2026 qui, s'il est adopté, autoriserait un PPCMOI visant l'agrandissement du bâtiment industriel sur le lot 5 739 222, en zone en zone I-1 (Industriel)

2- Le projet prévoit des dérogations aux règlements municipaux en vigueur notamment la marge avant qui serait de 3 m malgré le règlement de zonage numéro 547 qui mentionne que la marge avant doit être de 10m.

3- Une assemblée publique de consultation sera tenue le 04 mai à 19h45, à la salle du conseil au 6115-A rue Principale.

4- Lors de cette assemblée, toute personne intéressée pourra s'exprimer sur ce projet. Le maire ou la personne désignée présentera le projet et expliquera ses dispositions.

5- Le projet de résolution peut comporter des dispositions pour lesquelles il est possible de demander la tenue d'un référendum. Le droit de demander un référendum sera expliqué lors de l'assemblée, selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

6- Le projet du PPMOI et de la résolution adoptée peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1205 rue de l'église, du lundi au jeudi pendant les heures d'ouvertures.

La présente publication fait foi d'avis aux personnes intéressées.

Fait à Saint-Félix-de-Kingsey le 13 avril 2026

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public aux endroits prévus à cette fin le 13 avril 2026, conformément à la Loi et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication le 13 avril 2026 à 9h35

Alexandre Côté
Directeur général, Greffier Trésorier